

**Ville de Rumilly**

Hôtel de Ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 00
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Nature : 6.1. Police Municipale

Arrêté n° 2023-406/T396

Nos réf : CD/AF/ODP/cj

↘ Arrêté municipal

MODIFIANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DES VEHICULES RUE JEAN RACINE DU 4 AU 8 DECEMBRE 2023 A L'OCCASION DE TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC

Le Maire de RUMILLY, Haute-Savoie,

VU les dispositions du Code Pénal,

VU l'article R.411.8 du Code de la Route,

VU les articles L.2213.1 et L.2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement général de la circulation urbaine et les divers arrêtés s'y rapportant,

CONSIDERANT la demande de l'entreprise NGE ENERGIES SOLUTIONS,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de modifier la circulation et le stationnement des véhicules afin de permettre les travaux en toute sécurité,

ARRETE

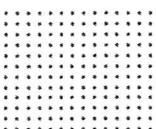
Article 1^{er} : Sont autorisés sur le domaine public les travaux de renforcement du réseau électrique, réalisés par l'entreprise **NGE ENERGIES SOLUTIONS**, rue Jean Racine, du **lundi 4 décembre au vendredi 8 décembre 2023**.

Article 2 : Pour permettre le déroulement du chantier en toute sécurité, la circulation et le stationnement des véhicules seront interdits rue Jean Racine, à la période citée à l'article 1^{er}, de 8h à 17h.

Article 3 : Le présent arrêté devra être affiché par la société NGE ENERGIES SOLUTIONS.

Alinéa 2 : La signalisation réglementaire nécessaire sera mise en place et maintenue en l'état par l'entreprise susnommée.

Article 4 : Messieurs le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de RUMILLY, le Chef de Poste de la Police Municipale et le Directeur des Services Techniques de la ville sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté.



Article 5 : AMPLIATION sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de RUMILLY,
- Monsieur le Chef de Poste de la Police Municipale de RUMILLY,
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de RUMILLY,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques,
- NGE ENERGIES SOLUTIONS,
- La presse.


Le Maire,
Christian DULAC *

